

Affaire suivie par Marie-Sylvia BAILLEUL

Conseil d'Administration du 13 juin 2014

Projet de délibération

Objet. : Attribution d'une subvention à l'université d'Artois

**Le Conseil d'Administration
adopte la délibération suivante :**

Le Conseil d'Administration de l'université Lille 1, lors de sa séance du 13 juin 2014, décide d'attribuer à l'université d'Artois (Laboratoire Discontinuités) une subvention de 3 000 euros relative au soutien à l'organisation du colloque BRIT 2014 (Border Régions In Transition). Colloque organisé conjointement par les Universités d'Artois, l'ULCO, Lille 1 et l'Université Catholique de Louvain (UCL).

Cette somme sera prélevée sur les fonds du laboratoire TVES (Territoires Villes Environnement et Société), à hauteur de :

- 1 500 euros reçus au titre du BQR « soutien aux manifestations scientifiques »
- 1 500 euros du budget du laboratoire